

COMMUNE DE TINTENIAC
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC

SÉANCE DU 24 JANVIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre janvier à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 17 janvier 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 27
Présents 20
Votants 26

Étaient présents : Mmes et MM. TOCZÉ Christian, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, GIOT Stéphanie, ANDRÉ Marie-Thérèse, QUENOUILLE Roger, MARTINIAULT Anne-Laure, DUFEIL Christophe, SALIS Anaïs, FOUCHARD Fabrice, ARRIBARD Martine, GORON Maxime, BLANDIN Béatrice, DEHEEGER Vianney, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, PRESCHOUX Léon.

Étaient absents excusés : BIMBOT Frédéric donne pouvoir à TOCZÉ Christian / BOSSARD Nelly donne pouvoir à GARÇON Isabelle / JEANNEAU Luc donne pouvoir à SALIS Anaïs / LEMARCHANDEL Franck donne pouvoir à LEGRAND Rémi / D'ABOVILLE Rosine donne pouvoir à BLANDIN Béatrice / BAZIN Denis donne pouvoir à PRESCHOUX Léon

Était absente : DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile

Secrétaire de séance : Mme ARRIBARD Martine à qui il est adjoint un auxiliaire.

7. Demande subvention DETR pour les travaux d'extension du cimetière tranche 2 et la réalisation d'un préau de cérémonie

Rapporteur : M. Blaise Touzard

Vu la délibération n°5 du 24.01.2025 validant la phase PRO de la deuxième tranche des travaux d'extension et de mise aux normes du cimetière, dont le montant des travaux est estimé à 84 229.60 euros HT

Vu la délibération n°6 du 24.01.2025 validant la phase APD pour la réalisation d'un préau de cérémonie au cimetière dont le montant des travaux est estimé à 38 265.25 euros HT,

Vu l'appel à projets 2025 de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR),

Vu le planning prévisionnel, les travaux pourraient commencer en mai-juin 2025 et être achevés vers le mois décembre 2025,

Vu le plan de financement ci-dessous,

DEPENSES € HT		RECETTES escomptées € HT	
Coût des travaux d'extension et de mise aux normes du cimetière - 2 ^{ème} tranche	84 229.60	Aide au titre de la D.E.T.R. Equipements de sécurité - 30% du montant HT - plafond dépense de 200 000€ (espaces verts et mobiliers exclus)	42 000
Coût étude marché de maîtrise d'œuvre - travaux d'extension 2 ^{ème} tranche	5 980.30	Amende de police	500
Coût des travaux réalisation d'un préau de cérémonie au cimetière	38 265.25	Part communale - Emprunt	103 517.16
Coût étude marché de maîtrise d'œuvre - réalisation d'un préau de cérémonie au cimetière	10 542.01		
Mission SPS et CT	7 000		
Total	146 017.16 € HT 175 220.59 € TTC	Total	146 017.16 € HT 175 220.59 € TTC

Considérant que les opérations susvisées sont éligibles à la DETR,

Considérant que les opérations doivent être approuvées et les plans de financement arrêtés,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont six pouvoirs),

- **valide** l'opération relative à l'extension et la mise aux normes accessibilité du cimetière, et à la réalisation d'un préau commémoratif, dont le montant total de l'opération est estimée à 146 017.16 euros HT
- **sollicite la subvention DETR** au titre des travaux d'extension et de mise aux normes accessibilité du cimetière et pour la réalisation d'un préau de cérémonie
- **autorise** M. le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération

Au registre sont les signatures, Pour extrait conforme.

Le Maire,

Christian TOCZÉ

Le secrétaire de séance,

Martine ARRIBARD

